



## CHSCT-SD extraordinaire du vendredi 6 novembre 2020 Compte-rendu FSU

Présent-es :

FSU : Maryline Laumond, Julie Bernat-Sandragné, C. Montolio (secrétaire),  
Elsa Boutonnet, Michel Naranjo + Sophie Huvelin en distanciel

UNSA : Sébastien Le Gall + Patrice de Luycker, Christine Bouix en distanciel

Les 2 CPD : P. Bressac, P. Lagarrigue

Secrétaire de séance Bénédicte Casanova

Présidente de séance:IA-DASEN A. Fellahi, SG B. Vincent

Début 10h40

La présidente ouvre la séance en déclaration en précisant qu'elle souhaitait nous réunir en amont du CHSCT-SD du 20/11, pour une séance extraordinaire dans le cadre de la situation sanitaire actuelle.  
Objectif : échanger et discuter avec nous.

Déclaration préalable de l'UNSA

Déclaration préalable de la FSU (en pj)

La présidente revient sur chacun des éléments de déclaration des 2 OS. (ses propos cités sont [en bleu](#))

### **Sur l'hommage à Samuel Paty :**

Cet hommage n'a pas été « baclé ». Les choses se sont faites et dignement. Il y a eu des lectures adaptées dans certaines écoles de la Lettre de Jaurès aux instituteurs. L'objectif c'était que le message soit passé et bien reçu. Samuel Paty a été assassiné parce qu'il enseignait.

FSU : rappelle que le terme de « baclé » a été employé pour exprimer le sentiment des enseignant-es qui avaient besoin d'un temps de concertation, d'échanges qu'on leur a retiré.

UNSA : en plus du manque d'échanges fait remarquer l'absence des élus dans les écoles alors que le recteur s'est déplacé dans une école.

Rappelle la nécessité de respecter un protocole sanitaire ET sécuritaire. Le recteur s'est déplacé pour marquer la présence de l'institution.

### **Sur les masques :**

Concernant les masques DIM retirés, on n'a pas encore les résultats de l'enquête et les avis sont partagés. Dans le doute ils ont été retirés et une nouvelle dotation a été faite le jour de la rentrée.

La présidente s'étonne de la remarque de l'UNSA qui dit qu'ils ne sont pas arrivés partout lundi.

UNSA : Pour les enseignant-es TR les masques sont arrivés dans les écoles de rattachement lundi matin donc il est difficile pour certain-es de les récupérer.

L'administration va faire le tour des circonscriptions pour vérifier la situation.

La présidente précise que dans tous les cas « on vous distribue les masques que l'on reçoit ».

FSU : pouvez-vous nous expliquer le retour des masques DIM ?

Ils ont été distribués par l'administration et seront détruits sans doute. C'est une gestion administrative des stocks.

FSU : sur le traitement aux zéolithes, si c'est avéré, quelles seront les procédures ?

Ne sait pas ...

La présidente poursuit sur les masques transparents : 1ère livraison lundi 2/11 pour prioriser LES PERSONNELS enseignant-es avec des élèves porteurs de troubles autistiques, mal-entendant-es. Puis ce seront les enseignant-es exerçant en ULIS, UP2EA ...

FSU : une enseignante ayant un élève suivi au CDDC n'en a pas été dotée.

Faire remonter ces situations individuelles au service de l'école inclusive puis à l'enseignant-e référent-e. Pour l'instant la priorité est donnée aux enseignant-es travaillant avec des enfants porteurs de handicap. Et pas pour les élèves...

Ces masques transparents sont lavables 20 fois.

FSU : nous demandons que ces masques soient aussi octroyés aux enfants.

Cette demande est déjà remontée de votre part. Il n'y a pas de position de refus.

FSU : fait à nouveau remarquer que dans le premier degré, avec l'obligation du port du masque dès le CP, certains enfants ont porté le même masque depuis le début de la semaine. D'autres n'avaient pas de masques pour des raisons financières ou « idéologiques ».

Il restait des stocks de masques chirurgicaux pédiatriques dans les écoles afin de pallier les manques.

Ces masques doivent être fournis aux enfants.

FSU : la gratuité des masques par l'Éducation nationale aux élèves est une question de santé publique. Et que conseiller aux enseignant-es et directrices-directeurs confronté-es au refus des familles de masquer leurs enfants ?

Les directrices-directeurs ne sont pas laissé-es seul-es, les IEN doivent les soutenir en cas de difficultés. La règle est qu'aucun enfant ne peut et ne doit être accueilli-es dans l'école sans masque.

Sinon on fournit 2 masques pour la journée. Sauf s'il y a un certificat médical.

UNSA : avez-vous connaissance du stock de masques chirurgicaux adultes restants ?

Ils sont destinés aux personnels avec des certificats médicaux. Il n'y a pas de stock. Il faut faire remonter les demandes.

FSU : demande de rappeler -par un courrier officiel- aux familles de l'obligation de certificat médical pour la dispense de port de masque par leur enfant.

Ne souhaite pas le faire car l'Ordre des médecins ne valide pas la dispense du port du masque.

FSU : que répondre aux parents vulnérables qui demandent de déscolariser leur enfant ?

Situations assez marginales. L'objectif c'est que les enfants soient à l'école. Il faut trouver des solutions au cas par cas.

FSU : revient sur la demande de masques chirurgicaux pour les personnels à contact rapprochés avec les élèves (infirmières-ers, AESH, AED, enseignant-es de maternelle etc.). Précise que dans le 31 infirmières-ers viennent d'en être doté-es.

La présidente n'a pas d'infos et elle va se renseigner pour notre département.

### **Sur les formations ou réunions en présentiel/distanciel :**

La FSU intervient concernant la réunion de circonscription Aveyron 5 prévue le 10/11 en présentiel

La présidente va se renseigner. Elle est étonnée d'entendre que l'IEN ne propose pas le distanciel puisque c'est la règle partout.

La double proposition doit être systématique.

FSU : s'inquiète d'une animation pédagogique à la piscine Aquavallon.

La présidente rassure car les mesures strictes seront respectées. D'autre part il s'agit d'une animation pédagogique sur le savoir-nager qui reste une priorité pédagogique.

FSU : revient sur les nombreuses sollicitations et l'épuisement des collègues. Certaines animations pédagogiques ne pourraient elles être reportées à une période plus calme ?

La présidente va regarder ce qui est possible. Toutes les formations jusqu'au 22/11 sont annulées. La priorité est donnée aux décharges de direction afin qu'elles soient toutes à jour.

FSU : problématique des remplacements

La priorité est toujours la même : le remplacement doit d'abord être assuré dans les classes uniques puis les écoles à 2 classes puis à 3 classes etc... Les grosses écoles ne sont donc pas prioritaires. On cherche le meilleur ou le moins mauvais équilibre. Pour l'instant 1 professeur contractuel a été recruté.

Pour les personnels vulnérables on est sur le texte de mai 2020.

La FSU intervient pour dénoncer le brassage auquel les enseignant-es sont confronté-es, notamment dans les grosses écoles lorsqu'un-e enseignant-e n'est pas remplacé-e ce qui est contradictoire avec le protocole sanitaire.

Pour la Présidente, le brassage n'est pas interdit par le protocole mais doit être limité. De plus, elle ajoute que les enfants sont maintenant masqués.

Nous lui rappelons que les élèves de maternelle ne le sont pas.

FSU : rappelle la suppression de 2 brigades sur le premier degré depuis le dernier CT. Comment faire quand on manque de personnel ?

Ce problème existait déjà. Les formations sont suspendues pour répondre en priorité à ces difficultés. Pour le recrutement elle ne peut pas faire ce qu'elle veut. Pour l'instant elle a la possibilité de recruter 3 contractuel-les pour le département (1 recruté à l'heure actuelle).

FSU : un contractuel peut-il être recruté sur un poste TR ?

En principe c'est sur un poste vacant (congé parental ou longue durée)

UNSA : rappelle et remercie le travail des conseillers pédagogiques sur le fonctionnement du département. Les missions de chacun-e glissent et c'est alarmant.

FSU : quid des étudiant-es PE sur liste complémentaire ?

La liste est déjà épuisée.

FSU : le non-remplacement est problématique. Une AESH a dû garder des enfants dans une classe où il manquait une enseignante.

À la demande de qui ?

FSU : du directeur

La DASEN dit que ça n'est pas normal parce que ce n'est pas dans ses missions. Elle va se renseigner.

### **Sur le brassage :**

FSU : revient sur les propos de la présidente « on limite le brassage au mieux ». Dans le 2nd degré c'est difficilement possible selon la taille des établissements.

On parle de « limitation » et pas d'« interdiction » du brassage. Chacun travaille d'ici la fin de la semaine à une meilleure organisation. Avez notamment la consigne « 1 classe = 1 salle ».

Hier soir le ministre a annoncé la possibilité d'enseignements hybrides en lycée, en fonction des contextes. Pas de modèle d'organisation imposé.

UNSA : rappelle que cela induit des salles supplémentaires et donc du nettoyage supplémentaire.

FSU demande le recrutement de personnels territoriaux en renfort.

UNSA : les personnels de direction ont eu beaucoup de travail pour mettre en place cette organisation, au sacrifice de certaines disciplines (chez elle banalisation de la salle d'éducation musicale par exemple). Cela entraîne une dégradation de certains enseignements, de la charge de travail des vies scolaires et des agents du département. Tout le monde est épuisé. Elle a été alertée par la délégation syndicale de son établissement. Cette charge est accrue avec les personnels qui sont malades.

On essaie de tenir les 2 fils et le meilleur pour les élèves. La présidente entend que tout le monde est fatigué.

Le contexte de confinement et l'urgence attentat ont créé plus de vivacité.

Cela ne peut fonctionner que si tout le monde participe au mieux.

Pour les personnels des collectivités territoriales nous sommes confrontés au problème des remplacements. Cite l'exemple de ce jour à l'école de **Cénone ( ??? pas bien entendu! )** où les personnels sont cas-contact et les cours assurés en distanciel faute de remplacements.

FSU : pouvez-vous appuyer la demande de recrutements supplémentaires auprès des collectivités territoriales ?

Estime qu'elle n'a pas à leur dire s'ils doivent recruter. Ce n'est pas son champ de compétence.

FSU : et pour les équipements sportifs, les gymnases ?

Les infrastructures doivent rester ouvertes pour les scolaires. Les vestiaires peuvent être fermés mais pas les toilettes et si cela se produit il faut le lui signaler.

UNSA : fait remarquer que certains personnels peuvent ne pas porter de masque (?) et aussi interroge la présidente sur le manque ou l'absence de gel hydro-alcoolique dans certaines classes.

La présidente s'étonne d'entendre que des personnels ÉN ne portent pas de masque... Sur le gel hydro-alcoolique : la priorité c'est le lavage des mains. Si c'est un problème de budget il faut le lui faire remonter.

FSU : afin de respecter le protocole sanitaire et sécuritaire les zones fumeur de certains lycées se retrouvent à l'intérieur du lycée alors que c'est interdit par la loi Evin. Qu'en pense-t-elle ?

La même situation s'était posée en 2015 avec l'alerte attentat. Nous sommes face à une tension entre différents éléments : autoriser à fumer à l'intérieur relève de la compétence du chef d'établissement.

Elle comprend qu'on revienne sur la loi Evin mais fait remarquer qu'il y a parfois une différence entre la vraie vie et le contexte de sécurité.

UNSA : interroge sur l'absence de médecin scolaire sur la circonscription d'Espalion

N'a pas connaissance d'absence nouvelle mais fait remarquer que notre département va subir plusieurs départs de médecins scolaires prochainement et que leur remplacement s'annonce compliqué car il y a un manque de candidats sur toute l'académie.

UNSA : peut-on faire un listing des personnes ressource pour les personnels en souffrance ?

Oui. La présidente demande à la CPD que cela soit mis en ligne sur le site de la DSDEN.

UNSA : revient sur l'épuisement des collègues et qui finalement remarquent à peine les remerciements de la DASEN car ils sont noyés au milieu du reste.

Elle entend et fera un message de remerciement qui ne soit qu'un seul message.

La présidente nous informe qu'une mission de l'Inspection Générale ouvre une enquête diligentée par le ministre de l'ÉN au collègue Fabre.

Les personnels ont reçu une information cette semaine.

L'Inspection Générale travaille sur les éléments existants donc sur l'enquête-analyse réalisée par le CHSCT-SD12 et sur les éléments nouveaux.

Les 2 inspecteurs généraux mandatés vont recevoir un nombre de personnes qui seront convoquées personnellement à la DSDEN (la semaine du 7/12).

Les personnes qui ne seront pas convoquées peuvent demander à l'être ou témoigner par écrit.

